

M. l'Orateur: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire.

Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 26 avril, de la motion de M. Horner: Que le bill C-36, tendant à modifier la loi sur l'expansion des importations, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais intervenir brièvement dans le débat à ce stade-ci. Comme les députés le savent, de nombreux aspects de la mesure concernant la loi sur l'expansion des exportations préoccupent très sérieusement des députés de ce côté-ci de la Chambre, de même que les Canadiens en général.

Pour ma part, je m'inquiète de l'attitude quasi partisane qu'ont manifestée certains agents d'information de la Société pour l'expansion des exportations en s'attaquant à des députés. Je crois qu'une telle attitude dépasse bel et bien les bornes de l'activité des agents d'information d'une société de la Couronne. C'est une question sur laquelle nous reviendrons plus longuement plus tard.

Nous sommes fort inquiets aussi de voir jusqu'à quel point le gouvernement s'est servi de la Société pour l'expansion des exportations pour camoufler les obligations et l'endettement dans lesquels se trouve le pays à cause de sa façon de gérer l'économie.

Ce bill autoriserait la Société pour l'expansion des exportations à mobiliser 26 milliards de dollars. C'est effectivement trois fois plus qu'elle n'est autorisée à avoir. Ce montant ne figure pas dans les comptes nationaux et il est tout naturel que nous, comme d'autres d'ailleurs qui souhaitons que le pays soit sainement administré nous demandions pourquoi pareille somme ne figure pas dans les comptes nationaux. Le gouvernement prétend que les emprunts de la Société pour l'expansion des exportations ne constituent pas des obligations directes pour contribuable. La Société elle-même contredit le gouvernement dans ses publications. C'est une façon fort trompeuse de présenter les choses puisque le gouvernement peut affirmer que ses dépenses et ses engagements sont moindres qu'ils ne le sont en réalité, et j'estime, pour ma part, qu'il s'attirerait davantage la confiance des hommes d'affaires canadiens et du public en général s'il disait toute la vérité sur notre degré d'endettement.

Expansion des exportations—Loi

Le gouvernement fédéral devrait cesser de brouiller les cartes comme il le fait au sujet de la Société pour l'expansion des exportations.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Je voudrais parler de l'orientation précise de cette mesure législative qui haussera la limite des prêts consentis par la Société pour l'expansion des exportations de 5.1 à 12 milliards et demi tandis qu'elle haussera la limite des assurances de 3 et demi à 13 milliards et demi.

Nous savons tous que les objectifs étendus de la SEE est de favoriser et d'encourager les exportations canadiennes. La Société remplit ce rôle en fournissant l'assurance et des prêts pour financier des projets d'investissements dans le monde entier et en rattachant ces projets et ce financement à l'achat de biens et produits canadiens. Bien entendu, personne ne trouve à redire à cet objectif fondamental. Personne ne pourrait critiquer une politique du gouvernement fédéral destinée à encourager les exportations canadiennes, mais quand nous examinons la situation à la SEE et que nous étudions son fonctionnement et la nature des entreprises auxquelles elle participe dans le monde entier, il devient évident que son activité et son influence s'étendent au-delà de l'objectif général que nous pouvons tous approuver.

Il y a beaucoup plus aux activités de la SEE qu'on ne le croirait à première vue. Dans bien des cas, nous réalisons nettement certains progrès à court terme pour le Canada en réussissant à stimuler l'exportation, mais nous lui causons aussi—et c'est le point qu'on a signalé—des dommages à long terme très graves. En somme, la situation—je reviendrai à certains détails plus tard—est qu'on utilise de l'argent canadien pour construire des usines à l'étranger qui vont concurrencer les usines déjà existantes au Canada. On se sert d'argent canadien pour construire des usines à l'étranger dont l'existence même pourrait bien empêcher l'expansion et aussi la construction d'usines et la création d'emplois ici au Canada. Autrement dit, nous pouvons être en train de dépenser de l'argent canadien maintenant pour créer du chômage canadien plus tard, et cela, Votre Honneur, est une stupidité qu'aucun Parlement sain d'esprit et conscient de ce qui se passe ne peut approuver ou accepter.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Il n'est pas du tout surprenant que le gouvernement nous présente une mesure législative de ce genre parce qu'il n'est qu'un gouvernement à court terme. Pour relancer l'économie à court terme, il a présenté un budget de six mois. Pour essayer de réduire le chômage, qui atteint son point culminant en octobre et en novembre, il a proposé une réduction de la taxe de vente qui prendra fin à ce moment-là. Le gouvernement actuel ne cherche que des solutions à court terme, et il est tout à fait incapable de planifier à long terme. Bien que cela soit la façon d'agir du gouvernement d'en face, le Parlement a une responsabilité beaucoup plus grande. Le gouvernement peut ne vouloir survivre que les six prochains mois, mais le Parlement du Canada doit chercher à assurer la survie et la prospérité du pays pendant beaucoup plus longtemps.